

Ilya 10 ans, la « Déclaration de Bayonne » était rendue publique



Jakes Bortayrou et Xabi Larralde
Les membres d'EH Bai qui ont signé la déclaration de Bayonne.

Le 24 octobre 2014 était présenté par le « *Groupe de dialogue dans le Pays Basque de France* » un document, appelé par la suite « *Déclaration de Bayonne* », et signé par onze personnes¹ représentant tout le spectre politique, à titre individuel pour certaines ou au nom de leur organisation pour d'autres. Ce groupe de dialogue était constitué par les personnes et/ou organisations du Pays Basque Nord ayant participé à la conférence internationale d'Aiete en octobre 2011 ; son existence et ses travaux n'étaient pas connus jusqu'alors.

Ce groupe avait commencé à se réunir début 2012, considérant le texte issu d'Aiete « *comme une feuille de route transitoire et valable pour apporter la paix* », les signataires se déclarant « *unis par un fort engagement en vue d'apporter une contribution au processus de paix initié après la déclaration du cessez le feu de l'activité armée par l'ETA le 20 Octobre 2011* ». Il s'agissait de décliner plus précisément les différents points de la déclaration d'Aiete, notamment en rapport avec la situation au Pays Basque Nord et aussi d'interpeler directement le gouvernement français.

Le texte court et synthétique comprenait trois parties :

- Dialogue Gouvernement français-ETA,
- Les conséquences du conflit et la réconciliation,
- Cadre juridique, politique et institutionnel du Pays Basque de France.

Le premier point détaillait diverses mesures pouvant être prises à droit constant ou dans le cadre d'une justice transitionnelle afin de résoudre la situation des clandestin-es, des prisonnier-es et des réfugié-es, y compris l'élaboration à terme d'une loi d'amnistie, mais aussi d'en finir avec l'utilisation du Mandat d'arrêt européen pour les affaires liées au conflit basque (l'extradition d'Aurore Martin vers l'État espagnol datait de novembre 2012). La dernière question à aborder dans ce dialogue bilatéral concernait « *les conditions et les procédures de désarmement et de démantèlement des infrastructures de l'ETA en France*. »

Le deuxième point évoquait une commission d'experts « *afin de mettre en lumière les faits liés au conflit, d'établir une reconnaissance réciproque de la souffrance de toutes les victimes et de définir les différentes formes de réparation (sociale, économique ...)*. »

Enfin le dernier point abordait les questions politiques à la base du conflit, comme le recommandait la déclaration d'Aiete en soulignant que « *doter le Pays Basque de France d'un cadre institutionnel spécifique contribuera de manière positive à la réussite d'une paix durable*. » Les signataires rappelaient que « *la proposition de collectivité territoriale à statut particulier a bénéficié d'un consensus politique large et d'une implication forte de la société civile*. »

Dix ans plus tard quel bilan peut-on tirer de cet épisode ? Il est loin d'être positif si l'on s'en tient à la Déclaration et que nous analysons le degré de participation de

¹ Jean-René Etchegaray, maire de Bayonne (centriste), Kotte Ecenarro, maire d'Hendaye et vice-président du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques (PS), Max Brisson, conseiller général, conseiller municipal à Biarritz, Frédérique Espagnac, sénatrice des Pyrénées-Atlantiques (PS), Jean-Jacques Lasserre, sénateur des Pyrénées-Atlantiques, conseiller général et président du Conseil des élus du Pays Basque (centriste), Xabi Larralde, responsable de Sortu Lapurdi/Baxe-Nafarroa/Xiberoa, Jakes Bortayrou, responsable d'Abertzaleen Batasuna, Michel Larralde, secrétaire général de la CFDT Pays Basque, Jean Lissar, porte-parole d'Europe Ecologie - Les Verts (EELV) Pays Basque, Marc Oxibar, Jean-Pierre Etcheverry, membre du bureau de la CFDT-Pays Basque

l'Etat français dans cette résolution. Les parties 1 et 2 ne se sont pas concrétisées. Malgré les espoirs suscités par l'arrivée des socialistes au pouvoir en juin 2012 et les déclarations de certains ministres, les améliorations et avancées concernant les prisonnier·es politiques ont beaucoup tardé et n'ont été arrachées que par les accords larges et la mobilisation populaire au Pays Basque Nord. Quant au désarmement, il aura fallu une initiative citoyenne inédite et le soutien des élu·es du Pays Basque pour passer outre une situation ubuesque où une organisation armée souhaitant rendre ses armes ne trouvait aucun interlocuteur étatique. Concernant l'éclaircissement du terrorisme d'État comme l'épisode du GAL et les responsabilités de policiers français, la chape de plomb semble inamovible.

Bilan mitigé sur la partie 3 comme chacun·e le sait, puisque le gouvernement socialiste ne donna pas suite à la demande de Collectivité à statut particulier, renvoyant entre les mains des élu·es l'option de s'inscrire dans le mouvement en cours de généralisation des communautés de communes. Là encore, les accords sur le territoire, les énergies militantes et la mobilisation populaire furent décisives pour franchir l'obstacle.

Pour autant la Déclaration de Bayonne a constitué un jalon important parmi les forces politiques du territoire et apporté une pièce indispensable au puzzle du processus de paix. Les adhésions récoltées, les engagements pris ont perduré et favorisé un climat propice et un soutien aux nouvelles initiatives de la société civile qui surviendront les années suivantes. Une méthode à retenir, parmi d'autres, pour l'avenir du Pays Basque.

Xabi Larralde
Jakes Bortayrou